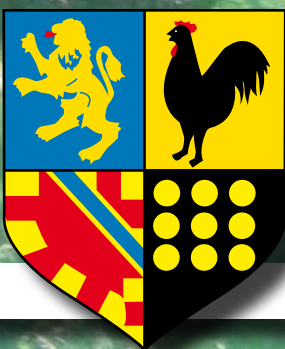


# Villeneuve-lès-Bouloc

**UN PREMIER PAS VERS L'ÉTÉ  
INVITATION AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**



**BULLETIN MUNICIPAL - MAI 2015**

## Etat Civil

### NAISSANCES

Le 26 février 2015 - VALETTE ESTEVES Lily, Odette, Isabelle  
Le 4 mars 2015 - DUCHEMIN Louis  
Le 21 mars 2015 - TAPIOU LAFFORGUE Thomas, Nathan  
Le 17 avril 2015 - GUTIERREZ JOLFRE Uhaina, Ana

### DÉCÈS

Le 4 mai 2015 BERNIER Pierre, Abel

## Collecte des encombrants

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, la collecte des encombrants est réalisée une fois par trimestre sur notre commune. Voici la liste des prochains passages de l'année 2015 :

- 10 juin
- 16 septembre
- 9 décembre

N'oubliez pas de vous inscrire auprès du Pôle Environnement de la CCF à [environnement@cc-dufrontonnais.fr](mailto:environnement@cc-dufrontonnais.fr) ou au 05.62.79.15.30.

## Informations Municipales

La Mairie sera ouverte quotidiennement et selon les horaires habituels pendant l'été.

Exceptionnellement, **la Mairie sera fermée le lundi 13 juillet et le vendredi 14 août.**

La Médiathèque sera exceptionnellement **fermée du 20 juillet au 1<sup>er</sup> août 2015, le lundi 13 juillet et le vendredi 14 août.**



### Ghislaine CABESSUT,

*Conseillère Départementale du Canton de Villemur,*  
assurera, sur rendez-vous, une permanence destinée au public en la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc  
**le mercredi 3 Juin 2015 de 9 h 30 à 12 h 00.**

Pour tous renseignements ou rendez-vous, contacter son assistante

**Mme MARTIN au 05 34 33 33 76 ou 05 62 79 94 94**

## Numéros utiles

### MAIRIE

**05 61 82 02 29**

Courriel : [mairie.villeneuve.bouloc@wanadoo.fr](mailto:mairie.villeneuve.bouloc@wanadoo.fr)

Site : [www.villeneuvelesbouloc.fr](http://www.villeneuvelesbouloc.fr)

### ÉCOLE

**05 61 82 09 64**

### GARDERIE

**05 62 79 17 52**

**Mob : 06 77 94 30 98**

### MÉDIATHÈQUE

**Tél : 05 61 82 82 61**

### CENTRE MÉDICO SOCIAL

2 rue de la Gare à Bouloc

**05 34 27 94 94**

Horaires 8h30-12h30 13h30-17h

### SAMU

**15**

### POMPIERS

**18**

### GENDARMERIE

**17 ou 05.34.27.93.60**

Numéro d'urgence national et gratuit en liaison avec SAMU –  
**Pompiers-Police/Gendarmerie pour les personnes sourdes ou malentendantes**

**114**

### MÉDECINS

#### **BENHAMOU Nathalie**

35 rue Jean Jaurès à Bouloc

**05 61 82 02 47**

#### **KHAROUBI Patrice**

5 passage derrière Maurou à Bouloc

**05 61 82 07 67**

#### **VASQUEZ Charles**

35 rue Jean Jaurès à Bouloc

**05 61 82 33 26**

Médecins de Garde : **3966**

### INFIRMIÈRES

#### **LE LOUËR Edwige**

490 chemin de Galitran

31620 VILLENEUVE LES BOULOC

**05 62 79 39 00**

### THOMAS Nathalie

49 chem Pedaoucou

31620 VILLENEUVE LES BOULOC

**06 63 25 91 63**

### VIERNE Viviane

796 route de Castelnaud

31620 VILLENEUVE LES BOULOC

**06 17 70 35 50**

### PHARMACIES

Pharmacie Raoul Victory

3, rue de la Pégou à Bouloc

**05 61 82 04 15**

Pharmacie Glandor

168, Av. de Toulouse à Cépet

**05 61 09 55 86**

Pharmacie de Garde : **3237**

### CENTRE ANTI POISON

Place du Docteur Baylac à

Toulouse

**05 61 77 74 47**

### ERDF

Urgence Dépannage électrique

**0810 333 881**

## Le Mot du Maire



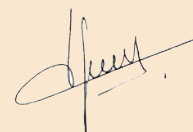
Chaque année, la présentation du budget est une action importante pour la commune. Lors de la séance du 31 mars dernier, le conseil municipal a voté le budget primitif de Villeneuve-lès-Bouloc pour 2015 représentant un montant de 5 287 276,92 €. A cette occasion, le Trésorier-payeur a souligné le caractère équilibré de notre gestion financière, marquée par la présence d'excédents et un faible endettement. Cela nous permet, pour la huitième année consécutive, de **ne pas recourir à une augmentation des taux d'imposition communaux** malgré la diminution des dotations de l'Etat. Notre commune se place à la quatrième place des communes ayant les taux d'imposition les plus faibles de la CCF. Notre politique budgétaire s'inscrit dans une perspective de maintien des dépenses de fonctionnement et de réalisation d'investissements nécessaires à notre commune.

Outre une information détaillée sur le budget, vous trouverez dans ce bulletin les dates des diverses manifestations qui vont ponctuer les semaines à venir. Elles vous sont familières, et vous constaterez que le programme est particulièrement riche, cette année : petit-déjeuner à la médiathèque, le 20 juin ; fête de la musique, le lendemain ; kermesse des écoles, le 26 juin ; vide-grenier, le 28 juin. La fête locale, quant à elle, organisée par notre Comité des fêtes, se déroulera du 3 au 5 juillet. Je vous demande de réserver le meilleur accueil aux jeunes gens de notre commune qui se rendront à votre domicile pour vous en présenter le programme.

La Mairie pour sa part est heureuse de vous inviter au traditionnel verre de l'amitié qui sera servi le dimanche 5 juillet à midi à l'aire de pique-nique située dans le Bois communal du chemin du 8 mai 1945.

Je vous souhaite à tous un bon été.

André GALLINARO



## Le Budget 2014

### Fonctionnement

Les dépenses courantes restent stables (affranchissement, énergie, télécommunication, fournitures, etc...), exceptées celles liées à :

- la création d'une classe supplémentaire en primaire (augmentation du temps de travail du personnel et recrutement d'un ATSEM),
- l'accroissement de la fréquentation de la cantine,
- la mise en place des Temps d'Activité Périscolaire,
- l'entretien des bâtiments,
- l'achat de matériel et de logiciels informatiques.

Les recettes de fonctionnement ont augmenté moins rapidement que les années précédentes du fait principalement :

- ralentissement de l'activité des entreprises (baisse de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE),
- baisse des produits de service (cantine, garderie),
- baisse de la dotation de fonctionnement versée par l'Etat.

### Investissement

En 2014, les principales dépenses réalisées en auto financement concernent :

- la création du city-park,
- la mise en place de 2 salles de classe pour l'école primaire et d'une cour de récréation,
- l'achat de terrains au lieu-dit Lartigate,
- l'enfouissement des lignes EDF et PTT chemin de Caminas.

La commune n'ayant pas eu recours à l'emprunt, les principales recettes d'investissement extra-municipales sont le fait de subventions accordées par le Conseil Départemental et la DRAC. Le Conseil Départemental a participé à l'aménagement de l'école pour un montant de 54 096 €. A noter également, une subvention exceptionnelle de 18 000 €, correspondant à des amendes de police, qui a été reversée à la CCF pour mettre en place des radars pédagogiques route de Castelnau d'Estretfonds et route d'Ensarla.

Le budget 2014 laisse apparaître un excédent du, principalement, au décalage du démarrage de la rénovation de l'ancienne mairie et de la construction de la médiathèque. Cet excédent cumulé avec les exercices antérieurs, s'élève à 1 296 411 €.

## Le Budget 2015

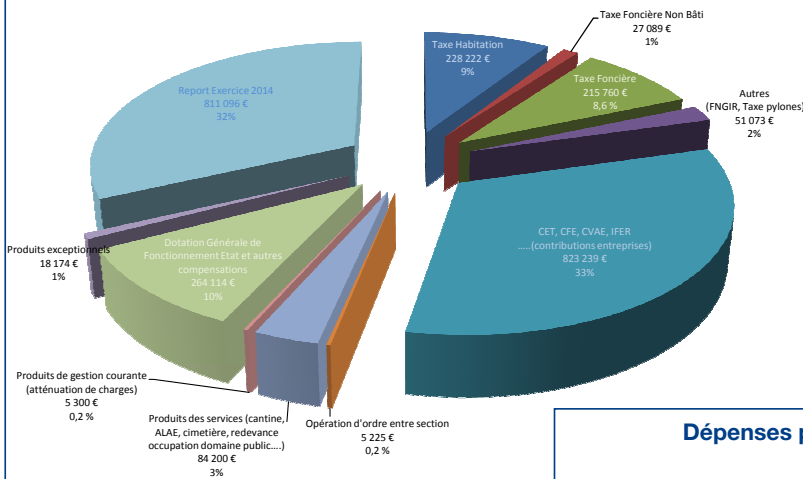
**BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL**  
5 287 277 €

**CCAS**  
16 783 €

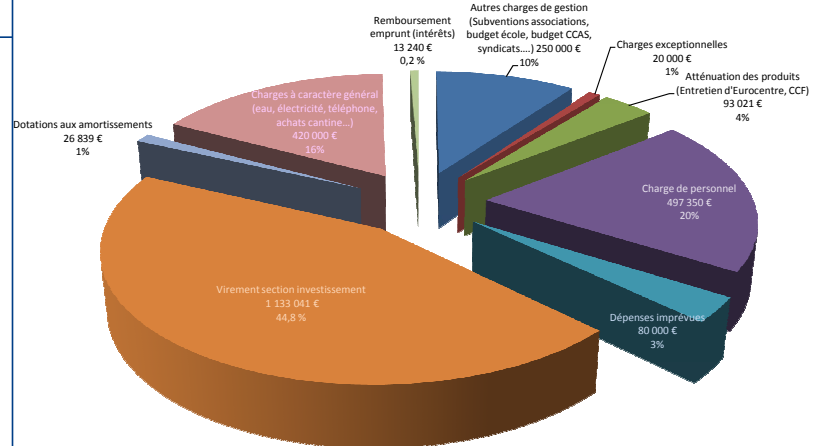
**CAISSE DES ÉCOLES**  
24 119 €

**BUDGET GLOBAL**  
5 328 179 €

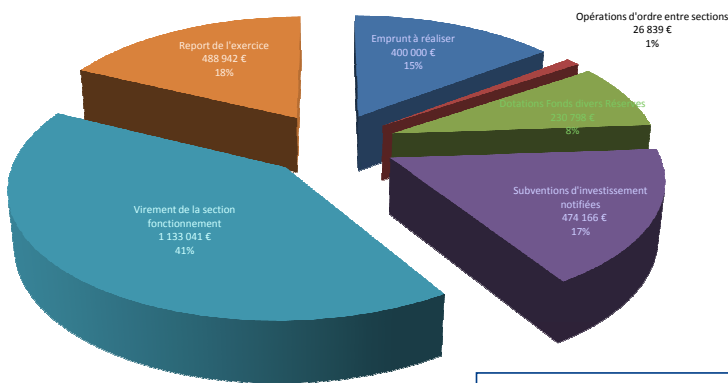
### Recettes prévisionnelles de fonctionnement 2015



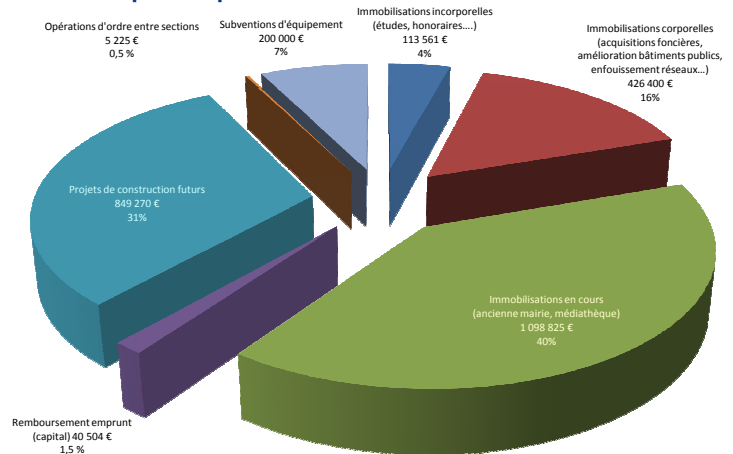
### Dépenses prévisionnelles de fonctionnement 2015



### Recettes prévisionnelles d'investissement 2015



### Dépenses prévisionnelles d'investissement 2015



Le budget 2015 a été construit dans l'éternel souci de maîtrise des dépenses.

Compte tenu de :

- l'excédent budgétaire,
- la baisse des dotations,
- la baisse des subventions de projet,
- la revalorisation par l'Etat des valeurs locatives servant de base aux impôts locaux de 0.9 %,

**Le conseil municipal a décidé une stabilité des taux d'imposition pour la huitième année consécutive.**

Les principaux projets pour 2015 visent à favoriser :

- **les espaces de rencontre** en donnant plus de salles aux associations (ancienne mairie) et en rénovant la salle polyvalente pour la mettre aux normes et y installer un système de chauffage ;
- **la culture** au travers de la construction de la médiathèque qui permettra de proposer davantage d'œuvres et une salle à vocation culturelle ;
- **l'éducation** avec la mise à disposition de nouvelles salles pour la bibliothèque scolaire et l'ALAE, l'ouverture d'une classe primaire et la sécurisation de l'entrée de l'école ;

- **les déplacements doux** avec la réalisation des trottoirs route de Caminas et l'ouverture du chemin d'Arnautet ;

- **la sécurisation des déplacements** en terminant le chemin de la Gallenne, en mettant en agglomération les chemins communaux débouchant sur le village et le chemin de Grisou ainsi qu'en installant un radar pédagogique et un ralentisseur route de Caminas ;

- l'achat de foncier pour permettre **la réalisation de futurs équipements publics.**

## Côté études

- la révision du Plan Local d'Urbanisme va se poursuivre sur les deux années à venir ;
- une réflexion est en cours sur la construction d'une salle polyvalente / salle des fêtes.

## Financement

Le projet de création de l'espace culturel nécessite une avance de trésorerie dans l'attente de la perception des différentes subventions notifiées et du remboursement de la TVA. Les taux d'intérêts étant particulièrement bas, le conseil municipal a décidé de contracter auprès du Crédit Mutuel un prêt de 400 000 € sur 15 ans au taux de 1.39%.

Cet emprunt permet de conserver un potentiel de trésorerie et d'emprunt pour les projets à venir.

## Travaux du Carrefour des Croustets

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne va procéder à l'aménagement du carrefour RD 14 RD 30 au lieu-dit « Les Croustets » situé à Villeneuve-lès-Bouloc.

Le chantier va se dérouler du 26 mai au 4 septembre 2015 inclus.

**Pendant toute la durée des travaux, la circulation sera interdite de jour comme de nuit entre Vacquiers et Bouloc (RD30) de part et d'autre du carrefour « les Croustets ».** Un itinéraire de déviation sera mis en place.



## Travaux Chemin de la Gallenne

Les travaux du chemin de la Gallenne inachevés après l'automne vont redémarrer. La route sera barrée sauf pour les riverains à partir de fin mai 2015 pour une durée de 4 semaines environ. Une déviation par la RD 4, la RD 45 et le chemin d'Ensarla sera mise en place pour le contournement de la zone de travaux sous route barrée. L'accès des propriétés riveraines sera constamment assuré.

## Travaux Tout-à-l'Égout

Le programme de travaux de tout-à-l'égout prévu lors de la conception du réseau vient de se terminer sur une partie du chemin de Pédaoucou. Les travaux chemin du 8 mai 1945 vont débuter.

Cette dernière tranche permettra notamment de brancher au réseau la mairie, la salle polyvalente, l'atelier municipal et les riverains.

Ces travaux ont dû être exécutés avant la réfection de l'enrobé du chemin de Caminas par le Conseil Départemental qui interdit toute nouvelle intervention sur la chaussée pendant quatre ans.

## CAUE

### Pour la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est un organisme départemental créé à l'initiative du Conseil Général dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977. Le CAUE a pour objet la promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère, et des missions de conseil pour les communes et les particuliers.

Ces conseils couvrent de nombreux domaines :

- projet de construction, restauration, agrandissement ou transformation d'un bâtiment,

- techniques et matériaux de construction, aménagement de jardins...
- adaptation du projet aux besoins, à un budget, à un terrain,
- assistance dans les choix d'aménagement,
- conseils et informations techniques, juridiques, administratifs,
- orientations dans les relations avec les différents intervenants de la construction.

Le CAUE propose aux particuliers, gratuitement lors de la permanence qui se tient

**tous les 2<sup>ème</sup> mercredis du mois**

**dans les locaux du Syndicat des Eaux, SIEHG, situés 16 avenue de Fontréal à Villeneuve-lès-Bouloc**

des consultations avec un architecte pour les guider et les orienter dans leur projet.

La prochaine permanence se déroulera le 10 juin au matin.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CAUE au **05.62.73.73.62**

## Plan Local d'Urbanisme

### Troisième Modification du PLU

L'enquête publique s'est terminée le 17 avril et le commissaire enquêteur a transmis son rapport. Cette modification sera proposée à l'approbation du prochain conseil municipal.

### Révision du PLU

Avec l'aide de l'Agence Technique du Département (ATD), à l'issue d'un marché à procédure adaptée et après audition de trois candidatures, le bureau d'étude ADRET de Toulouse a été sélectionné pour mener à bien la révision du PLU. Les études vont pouvoir com-

mencer. Au fur et à mesure de l'avancement de la révision du PLU, des réunions de concertation seront proposées à l'ensemble des habitants.

### Déclaration de projet

Le conseil municipal a décidé, lors de la séance du 31 mars 2015, de lancer une procédure de déclaration de projet visant à adapter le PLU pour permettre la réalisation d'un parc photovoltaïque sur le site de l'ancienne décharge des Flamans. Le projet, à l'initiative du syndicat gérant le site, sera présenté aux riverains lors d'une prochaine réunion.

## Passage au Tri Sélectif en Porte à Porte et Point de Regroupement

Au 1<sup>er</sup> septembre 2015, l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Frontonnais aura adopté la démarche du tri sélectif en porte à porte et en points de regroupement.

Cette optimisation permettra à la Communauté des Communes du Frontonnais d'améliorer ses performances de tri conformément aux engagements nationaux du Grenelle de l'environnement, qui prévoit la réduction du volume d'ordures ménagères et de déchets incinérés ou enfouis. Dans ce cadre là, CORETE, le prestataire choisi par la Communauté pour doter les habitants de bacs individuels et pour en équiper les points de tri, distribuera à chacun ses bacs de tri sélectif équipés d'autocollants de consignes de tri. Environ 6 000 foyers seront équipés de bacs individuels tandis que près de 400 points de regroupement sont prévus pour faciliter le tri des déchets des résidences collectives et des habitats non accessibles aux camions de collecte.

**À partir du 1<sup>er</sup> septembre, la collecte des ordures ménagères interviendra une fois par semaine et la collecte du tri sélectif tous les 15 jours.**

Attention : le verre recyclé, selon un autre processus, devra, comme aujourd'hui, être apporté aux conteneurs.



## Brûlage à l'air libre des déchets verts

### BRÛLER SOI-MÊME SES DÉCHETS

Bien que l'usage reste courant, il est parfaitement **interdit**, dans toute la France, **de brûler ses déchets dans son jardin**. Une disposition qui recouvre les déchets ménagers classiques mais aussi les déchets verts.

Ce brûlage peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il peut être la cause de la propagation d'incendie et est source de pollution surtout quand il est associé à des plastiques ou bois traités et lorsque les déchets verts sont humides.

Le brûlage des déchets verts (taille d'arbustes, tonte de pelouses, débroussaillage) est interdit du 15 juin au 15 septembre et toute l'année par « vent fort » (supérieur à 40 km/h), tout usage du feu et jet d'objets en combustion est interdit près des « zones exposées » aux incendies.

Dans les zones non exposées, une certaine tolérance est admise dès lors que **vous ne résidez pas en zone urbaine, que vous n'entraînez pas de gêne de voisinage et que vous respectez les consignes suivantes** : le brûlage doit être pratiqué dans les meilleures conditions :

- uniquement entre 11h00 et 15h30 durant les mois de décembre, janvier et février,
- entre 10h00 et 16h30, les autres mois de l'année, hors mois déjà interdits vis-à-vis du risque incendie,

- un jour en dehors des week-ends et jours fériés,
- soyez attentifs à la direction du vent,
- les végétaux doivent être secs,
- ne laissez brûler le feu qu'un minimum de temps,
- ne laissez pas les braises se consumer, arrosez copieusement quand tout est brûlé.

Il existe **d'autres alternatives** pour les particuliers comme **le compostage, le paillage avec broyat, l'apport en déchetterie**.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2013, la CCF met à disposition une benne chez les particuliers pour une location de 70 € pour trois jours consécutifs.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie de FRONTON (Avenue des Vignerons – Route de Nohic) ont été modifiés. Les horaires d'accueil du public munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile sont les suivants :

Matinées du lundi au dimanche de 9h00 à 11h50  
Après-midi du lundi au samedi de 14h00 à 18h00  
Après-midi du dimanche de 13h00 à 18h00

Jour de fermeture : le mardi et les jours fériés

Les administrés particuliers de la CCF ont accès à toutes les déchetteries du réseau DECOSSET.



## Fauchage de la voirie communale et entretien des espaces verts

La Communauté de Communes du Frontonnais et sa politique d'entretien des dépendances vertes routières, a mis en



place un fauchage raisonné plus tardif et à une hauteur de coupe relevée visant à une réduction des pesticides et une préservation de la biodiversité animale et végétale.

L'entretien des chemins communaux assuré par la CCF est prévu des semaines 20 à 23. La tonte des espaces verts sera réalisée les semaines 19, 21, 23, 25, 27, 29 et 31. Le désherbage sera quant à lui effectué pendant la semaine 27 et la taille des haies durant les semaines 25 à 28.

## Entretien des terrains

### Le débroussaillage est une nécessité :

- pour protéger sa famille, sa maison, son terrain et ses biens,
- pour protéger la forêt et faciliter le travail et l'accès aux pompiers,
- en cas d'incendie, pour limiter la propagation du feu, diminuer son intensité.

Les propriétaires et occupants de terrains, bâtis ou non, sont tenus d'en assurer un entretien satisfaisant afin d'éviter la prolifération d'espèces animales nuisibles et le risque d'incendie.

*Arrêté préfectoral portant règlement du débroussaillage dans le département de la Haute-Garonne du 25/09/2006*

## Les Nuisances Sonores

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit par un individu, une chose ou un animal.

Lorsque le bruit se produit entre 22h00 et 7h00, on parle de tapage nocturne.

Pour le bien être de tous et plus particulièrement en période estivale, nous vous rappelons que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils bruyants, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scies mécaniques, etc... peuvent être effectués uniquement :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Les dimanches et jours de fêtes de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00.

Les fêtes suivantes font l'objet d'une dérogation permanente : fête nationale du 14 juillet, jour de l'an, fête de la musique et fête votive annuelle de la commune.

*Arrêté préfectoral : décret 83 du 23 juillet 1996*

## Incivilité

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous parlions des déchets qui créent le « 6ème continent ».

Nous avons malheureusement constaté une fois de plus la présence de débris laissés aux abords des aires de pique-nique du Bois du 8 mai. Les images parlent d'elles-mêmes.



## La Vie à l'École

### Spectacle de l'École

Le traditionnel spectacle de fin d'année se déroulera le **vendredi 26 juin 2015**. Cette année, les élèves emmèneront leurs parents en voyage en présentant des chants et des danses venus d'ailleurs, dans le temps comme dans l'espace...

Les familles sont attendues **à 17h00 à la salle polyvalente** pour un embarquement immédiat !

À l'issue du spectacle, petits et grands fêteront la fin de l'année scolaire en partageant un moment de convivialité lors de la **kermesse** organisée par les parents de l'**APE**. Une **pesée de jambon** sera proposée afin de récolter de l'argent pour une **école de Madagascar**, en partenariat avec le **Secours Populaire**.

### Rentrée 2015

Après une année marquée par la réforme des rythmes scolaires, la rentrée 2015 sera sous le signe de la continuité avec une organisation de la semaine sur 4 jours et demi et des **horaires inchangés** :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
8h45-12h00 / 13h45-15h45  
Mercredi  
9h00 -12h00

Des changements attendent cependant l'école avec le renouvellement d'une partie de l'équipe enseignante et une **création de classe**, portant à 8 le nombre de classes du groupe scolaire (3 en maternelle et 5 en élémentaire).

Aussi, **la fin du chantier de l'espace culturel** ouvrira les portes de nouveaux locaux aux élèves, en cours d'année : une salle pour la bibliothèque de l'école et une salle pour l'ALAE.

Date de la rentrée : **mardi 1<sup>er</sup> septembre 2015 !**

## Inscriptions Rentrée 2015

Vous venez d'arriver sur la commune et avez un enfant en âge d'être scolarisé en école primaire (enfant né entre janvier 2005 et décembre 2012) ?

N'attendez plus et **prenez dès à présent contact** avec le directeur de l'école en envoyant un courriel à l'adresse [villeneuve.ecole@wanadoo.fr](mailto:villeneuve.ecole@wanadoo.fr).

Vous pouvez aussi joindre l'école par téléphone au **05 61 82 09 64**.



## Le Club Copains du Monde

Pour la troisième année, les élèves de l'école se mobilisent de la petite section au CM2 pour apporter leur aide à des enfants défavorisés. C'est grâce à l'impulsion des membres du club Copain du Monde qui regroupe des élèves de CE2, CM1 et CM2 volontaires que diverses actions sont menées au sein de l'école. Ils préparent les affichages d'information, récoltent et centralisent les différentes collectes...

Cette année encore, les élèves ont déjà amené leurs jouets au mois de décembre afin que le Père-Noël vert du Secours Populaire Français (SPF) puisse en faire bénéficier ceux qui en ont le plus besoin. Ils ont également collecté des produits d'hygiène pour des familles du nord-toulousain.

Marthe GARCIA, du SPF, est venue au mois d'avril afin de leur faire un bref exposé sur les conditions de vie, l'accès à l'eau et la scolarisation des enfants de l'île de Madagascar. Des photos leur ont permis de se rendre compte à quel point la situation de ces enfants était aux antipodes de la leur.

Afin de poursuivre cet élan, différentes actions vont être menées d'ici le mois de juillet.

- Les élèves auront la possibilité de participer à l'action « Partage ton goûter » menée au profit du SPF. Marthe Garcia reviendra à l'école afin de collecter les goûters dans le courant du mois de mai.
- Le club Copain du Monde de l'école tiendra un stand au vide grenier du 28 juin. Les enfants vendront ce jour-là des objets, vêtements... qu'ils auront récupérés auparavant.
- Le mardi 30 juin au matin, tous les élèves pédaleront afin de récolter un maximum d'argent. Cet argent permettra de réaliser des travaux à **l'école de Masiandraina** et d'apporter l'eau nécessaire à l'école. A ce sujet, les parents qui travaillent dans des entreprises susceptibles de sponsoriser ce défi vélo, peuvent se manifester auprès des enseignantes.

## ALAE – ALSH

L'accueil des enfants, hors du temps scolaire, a connu un très grand succès cette année et s'adapte au mieux aux besoins des familles. Aussi le centre de loisirs sera ouvert pendant la période estivale du **6 au 31 juillet 2015** aux horaires habituels. Des activités et des sorties seront proposées aux enfants.

N'oubliez pas de les inscrire auprès de Marion RASTOUIL, directrice de l'ALSH.



## Le Petit VLB

MAI 2015

N° 3

### Actualités

#### SOIRÉE CARITATIVE : les derniers préparatifs

Voici six mois que les enfants encadrés par l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs préparent activement leur show de fin d'année. Danse, chant, théâtre, mais aussi arts plastiques rythment leur quotidien. Motivés et impatients, nos jeunes artistes vous invitent à assister à leur spectacle le 30 mai 2015 à partir de 20h30 au gymnase de la commune.

Vos dons peuvent-être des jeux (Hochets, jouets musicaux, jeux éducatifs 0-5ans, jeux de société 7-8 ans) qui doivent être neufs et dans leur emballage ou une somme d'argent que vous pourrez déposer à l'entrée. Les dons récoltés ce soir-là, seront reversés intégralement à l'association *Les Petits Guerriers* qui mènent des actions au profit de la recherche contre le neuroblastome.



### Reportage



#### Les 4 saisons de l'atelier jardin

Situés aux entrées de l'école et de la bibliothèque municipale, les espaces verts sont travaillés dans l'objectif d'avoir un jardin esthétique et utile. Au fil des saisons, les enfants sèment, transplantent, désherbent, arrosent... dans le respect de l'environnement.

Nous leur avons posé quelques questions :

« - **Avez-vous plusieurs variétés de fleurs et à quelle période les avez-vous plantées ?** »

*Clara* « - Nous avons planté différents bulbes et fleurs au mois d'octobre, puis au mois de mars ».

« - **Quelles graines avez-vous semé ?** »

*Mathis* : « - des graines d'œillets d'Inde au mois de mars dans des godets avec du terreau. Maintenant que ça a bien poussé, on a transplanté les petites pousses dans des bottes en caoutchouc et surtout on a bien arrosé. Avec le soleil, ça va vite pousser. Les œillets d'Inde seront oranges. On attend de voir !!! »

*Maël* : « - Et aussi des graines de fleurs de prairie dans le jardin de la bibliothèque ! »

Nous sommes tous très attentifs aux explications qu'*Isabelle* et *Virginie* donnent aux enfants :

« - Les fleurs de prairie que nous avons semées seront parfaites pour l'alimentation et le refuge des insectes pollinisateurs comme les abeilles. Mais aussi pour les insectes auxiliaires comme les coccinelles qui se nourrissent de pucerons. »

« - **A quoi servent les bottes en caoutchouc ?** »

« - Quand elles ne sont plus utilisables, nous les recyclons comme pots de fleurs », nous répond *Virginie*.

« - **Nous avons remarqué des petits abris dans vos jardins. A quoi servent-ils ?** »

*Inès* : « - Ce sont des abris pour les insectes. Avec des petits branchages ou de la paille, les insectes passeront l'hiver au chaud et pondront des œufs. »

« - **Qu'avez-vous fait cet hiver en atelier jardin ?** »

*Valentine* : « - Nous avons pris soin des oiseaux en plaçant des nichoirs dans les arbres que nous avons dans les cours de récréation. Nous savons que les aider à trouver de la nourriture tout l'hiver, c'est aussi les protéger. »

*Vanessa* et *Christelle* nous expliquent qu'elles ont animé des ateliers mosaïque afin d'embellir le mobilier de jardin qui se trouve à l'extérieur de la bibliothèque. Un atelier proposé aux enfants à partir de 4 ans.

*Interview réalisée par Sarah et Océane.*



## Rubrique TAP

Un nouveau planning des temps d'activités périscolaires pour la dernière période a été présenté aux enfants. Les intervenants qui animent certains ateliers font essentiellement partie des associations locales. Voici quelques photos.

### Atelier Cirque



### Atelier Manga



### Atelier Sportif



### Atelier Pétanque



## Bonne nouvelle

Nous félicitons Margaux, qui a passé les sélections de « *The Voice Kids* » avec succès. Bon courage pour la suite.

### Un Livre à écouter : “L’Île du Point Némo”



L’Anankè, le plus gros diamant du monde, vient d’être dérobé...

C’est à partir de là, que débute une histoire ébouriffante, délirante, labyrinthique, écrite à la façon de poupées russes emboîtées les unes dans les autres. Truffé de références littéraires, ce roman est jubilatoire tant par sa forme que par son contenu. Derrière les multiples péripéties fantaisistes à souhait, se cachent des interrogations sur le devenir politique, économique et environnemental de la planète. L’auteur nous entraîne dans un tourbillon où l’aventure est le personnage principal.

Livre dense et fourmillant, il peut intimider par son extraordinaire vitalité littéraire ; c’est pourquoi, la version lue par Thibault de Montalembert, est la porte ouverte pour une écoute et une découverte sans contrainte, si ce n’est celle d’écouter ! Alors laissons-nous emporter

...

Se laisser raconter une histoire nous ramène à l’enfance et nous permet en même temps, d’accéder à des textes que nous n’aurions jamais lus. Une bonne façon d’être curieux !

### Petit-déjeuner à la Médiathèque



Nathalie se fera un plaisir de vous présenter les dernières nouveautés littéraires acquises par la médiathèque, autour d’un petit-déjeuner

campagnard qui sera organisé

**le samedi 20 juin de 9h00 à 11h00.**

Enfants, adolescents et adultes, adhérents ou non, seront reçus dans la convivialité et le partage des connaissances transmises par la lecture d’un livre, l’écoute d’un CD, ou la découverte d’un DVD.

### Plan Canicule



Les personnes âgées de plus de 65 ans, ou les personnes en situation de handicap, lorsqu’elles sont fragiles ou isolées et qu’elles vivent à leur domicile peuvent s’inscrire sur un registre nominatif mis à leur disposition à la Mairie.

Ce registre est uniquement destiné à la mise en oeuvre du plan d’alerte et d’urgence départemental au profit des personnes âgées et des personnes handicapées en cas de risques exceptionnels. La fiche d’inscription est à disposition en mairie ou peut être envoyée par courrier à votre demande.

La démarche d’inscription est volontaire, la déclaration qui est facultative doit être renouvelée chaque année. Il existe, en outre, un droit d’accès et de rectification des informations.

### Marché de Plein Vent

**Votre rendez-vous hebdomadaire du lundi soir de 16h00 à 20h00 sur la place de la Mairie.**

Venez y retrouver le primeur, la volaillère, le camion de pizza et le fromager auxquels vient de s’ajouter un dépôt de pain de la boulangerie de Cépet.

Les Fraisiers du Sud-Ouest (le primeur) acceptent dorénavant les chèques déjeuners et tickets restaurants en paiement. Renseignez-vous auprès d’eux.

Venez profiter des marchands de proximité qui font la vie de notre village.

## Les CAMINAS Villeneuvois

A Villeneuve, nous sommes de plus en plus nombreux à pratiquer la course à pied souvent seul ou en petit groupe.

Fin 2014, nous avons eu l'idée de créer un agenda commun afin de partager cette passion avec le plus grand nombre. L'idée est simple : en adhérant, chacun(e) propose des parcours et des distances à des partenaires ayant les mêmes objectifs et le même niveau. Les adhérents sont invités par mail à des sorties. Ils s'inscrivent à celles qui leur conviennent.

Nous sommes aujourd'hui 20 adhérents à organiser régulièrement des sorties pour débutants ou confirmés, sur chemin ou sur route avec des distances adaptées à chaque participant.

L'adhésion est gratuite et sans contrainte. Chaque nouveau membre s'engage uniquement à consulter régulièrement un médecin qui atteste des aptitudes physiques. Les responsables de la communauté ne sont que les administrateurs du site web.

Dernière minute : nous proposons à présent la randonnée aux adhérents.

Toutes les personnes intéressées par la randonnée et/ou la course à pied sont invitées à s'inscrire via le bulletin mis à leur disposition sur le site :

<https://sites.google.com/site/caminasvlb>

Nicolas Hérail et Daniel Delmas



## L'Âge d'Or

Notre association l'Age d'Or organise des lotos tous les 15 jours, le jeudi après-midi.

L'ambiance est chaleureuse, nos adhérents apprécient aussi le petit goûter offert.

Si des personnes sont intéressées, venez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir.

Le Bureau



## Le Foyer de Villeneuve-lès-Bouloc

**a le plaisir de vous inviter à ses prochains événements !!!**

### La Soirée Théâtre

**Dimanche 7 juin**

Blush une création originale 2014 de la troupe Blouse en scène.

Fond de teint, fard à joue, ombre à paupière... dans leur trousse à maquillage se trouve tout le nécessaire pour se voiler la face. Mais il est une vérité qui fera tomber les masques pour laisser la place à une nudité bouleversante. Les regards à présent démaquillés dérangeront, laisseront entrevoir rides, peur, fragilité pour livrer enfin toute leur beauté...

**La pièce débutera à 16h30** et sera suivie d'un **repas convivial** où chacun pourra nous faire découvrir sa spécialité.

### La Fête du Foyer

**Samedi 13 juin**

A partir de 15h30 Goûter, Spectacle des enfants des ateliers du Foyer et une représentation de magie interactive suivie d'un atelier ballon pour les enfants.

Présence du camion Pizza !

Votre avis nous intéresse, merci de contacter **Adeline au 07.82.90.68.45** - Service civique Foyer de Villeneuve-lès-Bouloc

[contact@le-foyer-de-villeneuve.org](mailto:contact@le-foyer-de-villeneuve.org)  
<http://le-foyer-de-villeneuve.org>

## Vide Grenier



Profitez du ménage de printemps pour mettre de côté toutes les choses dont vous souhaitez vous débarrasser !

Vous pourrez exposer vos trésors, et ainsi permettre aux chineurs de faire de nombreuses trouvailles, le **dimanche 28 juin**, lors du vide-grenier annuel organisé par l'Association des Parents d'Elèves, sur la place de la Mairie.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la Mairie jusqu'au jeudi 25 juin.

Tarif : 9 € les 3 mètres linéaires environ.

Pour tout renseignement, contactez par mail les organisateurs :

[ape.vlb@gmail.com](mailto:ape.vlb@gmail.com)

06.14.45.18.73 : Marie CELHAY

06.03.68.99.42 : Sophie FORESTIER

Les petits pourront aussi se régaler grâce à la présence des **jeux gonflables**, **Jumpy's Park** et à un stand de **barbapapa** et **churros** !

L'APE



## VLP Pétanque

L'association VLB Pétanque a organisé le repas Paëlla le 9 mai qui a rencontré un vif succès. Nous vous remercions de votre présence à cette soirée et espérons que vous serez au rendez-vous pour la prochaine manifestation qui aura lieu le **dimanche 21 juin** à l'occasion de la **Fête de la Musique**.

### Programme du 21 juin :

Balade moto à partir de 14h30.

Plusieurs groupes ou solos de musique en fin de journée.

Restauration sur place avec la présence d'une rôtisserie et d'une pizzeria, buvette.

**Pour plus de renseignements, contactez le 06.71.65.36.05.**

En espérant que vous soyez nombreux au rendez-vous.

Le bureau VLB Pétanque

## Comité des Fêtes

Voici que le printemps tant attendu pointe le bout de son nez, et les premiers bourgeons l'ont accompagné avec l'arrivée des premières chaleurs estivales. En plus de toutes ces réjouissances, c'est la période de prédilection du comité !! Nous aussi sortons de notre état larvaire pour animer le village, et pour faire la rencontre des habitants.

Et cela commence le **30 mai**, où nous pourrons nous retrouver lors de la soirée caritative qui, comme chaque année, est organisée conjointement avec l'ALSH. Le principe reste le même, un spectacle organisé par les animatrices et les enfants, des rafraichissements proposés par le comité, et au final, des dons à l'association **Les Petits Guerriers**.

Nous nous retrouverons également lors des différentes tournées dans le village. La première, traditionnelle, avec le tracteur du comité que l'on ne présente plus, dans le centre le **samedi 13 juin**. Pas d'inquiétude, nous passerons le **samedi d'après** en voiture pour les personnes n'ayant pas reçu leurs fleurs ainsi que le programme de la fête avec l'inscription au repas du samedi soir. Merci de nous réserver un bel accueil, comme chaque année.

Nous serons également présents lors du vide grenier organisé par l'APE le **dimanche 28 juin** pour vous proposer les dernières fleurs et procéder aux inscriptions au **repas du samedi 4 juillet**. Si vous n'êtes



pas disponibles ce jour-là, vous pourrez également remettre l'inscription ainsi que le règlement dans une enveloppe à la mairie.

Tout ceci n'est que préparation pour le principal, la fête locale, qui aura lieu les **3, 4, et 5 juillet** prochain, avec notamment cette année une animation pour les enfants (3-10 ans en moyenne) qui aura lieu le samedi fin d'après-midi, avec Jean-Jacques de **KidSport** et Jessica de **Une Affaire de Bébé...** Vous en saurez plus auprès de Mélodie, ou sur le programme de la fête.

Enfin, de nouveaux membres nous ont rejoints durant l'hiver, nous leur souhaitons la bienvenue, et vous invitons à les imiter et nous contacter par tous les moyens à votre disposition.

A très bientôt, donc !  
Le comité des fêtes



## La Saison 2014-2015 du VB Basket

Des plus petits nés en 2009, aux plus âgés constituant l'équipe Vétérans qui s'entraîne dans la salle de la commune, chacun a pratiqué selon son niveau et sa catégorie dans un championnat départemental, régional et même en Coupe de France pour les Juniors.

### L'école de mini-basket

Un nouvel entraîneur a pris en charge cette année la formation de l'école de mini-basket : compétences, sérieux et convivialité sont les principales qualités que lui reconnaissent les parents et les enfants. Les coaches de ces équipes des catégories Baby, Mini Poussin et Poussin sont très contents des progrès et des résultats de leurs groupes : technique de base et esprit d'équipe sont les deux éléments privilégiés à cet âge.

### Les équipes de jeunes

Parmi les équipes de benjamins, minimes et cadets - garçons et filles - trois ont participé, après les barrages, au championnat régional et ont bien figuré dans cette compétition, particulièrement les minimes. Les autres équipes ont joué dans le championnat départemental.

### Les séniors

Les Juniors garçons et filles U20, vivier des équipes séniors, ont participé au championnat régional en division 1 avec une 3<sup>ème</sup> place pour les filles.

Les équipes séniors 2, filles et garçons, montées cette année respectivement en promotion d'excellence et excellence, ont fait un bon parcours notamment les filles longtemps à la 1<sup>ère</sup> place. Félicitations aussi aux filles de l'équipe 1 (en pré-nationale) en entente avec St-Jean : elles se sont maintenues dans les 3 premières places toute la saison.

Enfin les Séniors 1 en Régionale 1, menés par leur nouvel entraîneur R. Bouchabou, disputent au cours du mois de mai les play-off pour une montée, à leur portée, en Pré-Nationale. De plus cette équipe est arrivée en 1/2 finale de la Coupe Garonne.

Pour la saison 2015 - 2016 les inscriptions peuvent être prises dès le mois de juin et les nouveaux joueurs peuvent participer à quelques entraînements dans certaines catégories.

### Pour tout contact ou renseignement :

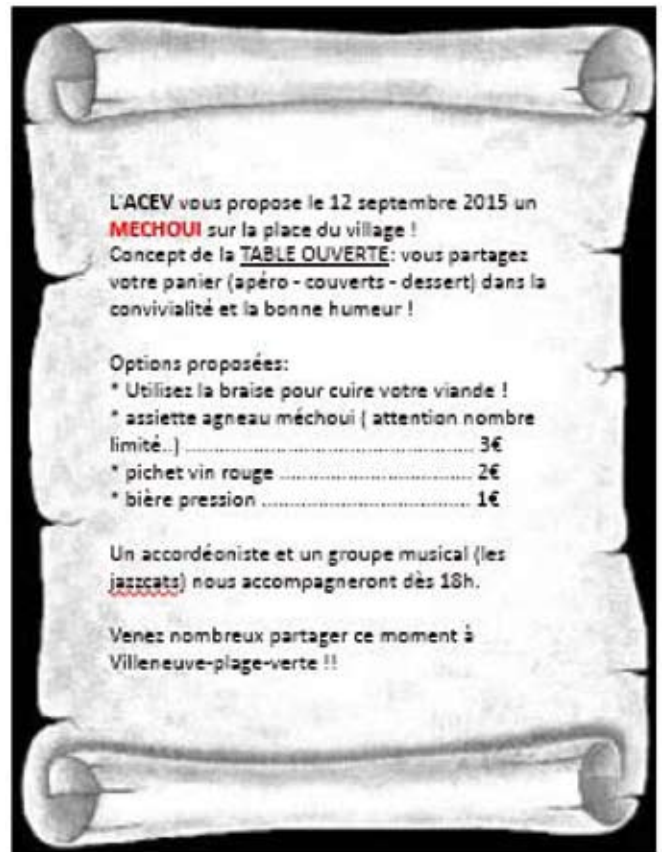
06 70 11 13 04

[com@vbb-basket.fr](mailto:com@vbb-basket.fr)

Site internet : [vbb-basket.fr](http://vbb-basket.fr)



## Mechoui de L'ACEV



# La Vie Culturelle et Associative

## Comité d'Entente des Anciens Combattants et victimes de guerre de Villeneuve-lès-Bouloc

### Cérémonie du 70<sup>e</sup> Anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945

Ce vendredi 8 mai 2015, Mr le Maire, André GALLINARO, a organisé la cérémonie de commémoration de l'armistice de la seconde Guerre Mondiale ayant mis fin au second conflit mondial du XX<sup>e</sup> siècle, en présence des Anciens Combattants, des Victimes de Guerre, des porte-drapeaux, des membres de la municipalité, d'associations, de la chorale de Bouloc et de nombreux habitants.

Mr le Maire a rendu hommage à toutes les victimes civiles et militaires, a souligné leur respect et le devoir de mémoire qui nous incombe pour l'avenir.

Le Comité remercie chaleureusement Rémi PITETTI, notre nouveau porte-drapeau, pour son dévouement, son sérieux, sa tenue et la grande amitié qui le lie à notre comité. Merci Rémi.

Le Bureau



## Calendrier des Festivités



### Quelques dates à retenir :

<b>29 mai</b>	à 20h00	Fêtes des Voisins
<b>30 mai</b>	à 20h30	Soirée Caritative « Les Petits Guerriers » organisée par l'ALSH
<b>7 juin</b>	à 16h30	Soirée théâtre « Blush » et repas convivial organisé par le Foyer
<b>13 juin</b>	journée à 15h30	Tournée du Comité des Fêtes Spectacle des ateliers du Foyer, magie et atelier ballon
<b>20 juin</b>	de 9h00 à 11h00 journée	Petit déjeuner campagnard à la médiathèque Tournée du Comité des Fêtes
<b>21 juin</b>	à 14h30 fin de journée	Balade en moto organisée par VLB Pétanque Fête de la Musique et restauration sur place
<b>26 juin</b>	à 17h00	Spectacle de fin d'année et kermesse de l'école
<b>28 juin</b>	toute la journée	Vide grenier organisé par l'APE
<b>3, 4 et 5 juillet</b>		Fête votive du village, repas du samedi 4 juillet et feux d'artifice du dimanche 5 juillet
<b>5 juillet</b>	à midi	Verre de l'amitié offert par la municipalité dans le Bois communal du 8 mai 1945
<b>5 septembre</b>	à 10h00	Forum des Associations
<b>12 septembre</b>	à 18h00	Villeneuve-plage-verte méchoui organisé par l'ACEV

